



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

A 31

Question écrite n° 16048

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le fait que l'autoroute A 31 devient de plus en plus dangereuse. Elle souhaiterait qu'il lui indique s'il ne serait pas possible d'étudier la mise à 2 3 voies de cette autoroute sur toute sa longueur et, éventuellement, d'envisager la mise à 2 4 voies des sections à 2 3 voies qui sont les plus saturées.

Texte de la réponse

L'autoroute A 31, qui relie Luxembourg à Dijon, est un axe structurant pour la Lorraine. Elle joue un rôle important dans l'irrigation du sillon mosellan et dessert en particulier Thionville, Metz, Nancy et Toul. Elle supporte à ce titre majoritairement un trafic local et d'échanges, tout en constituant également une liaison de transit international Nord-Sud. Compte tenu de la saturation prévisible de l'A 31 à l'horizon 2010 (le trafic atteint dès à présent 80 000 véhicules par jour sur les sections les plus chargées), une étude, comprenant les modes de transports non routiers, a été réalisée afin de rechercher les mesures envisageables pour y remédier. C'est ainsi que le projet d'une autoroute nouvelle concédée passant à l'est du sillon mosellan, l'autoroute A 32, a été étudié au début des années 1990. A la demande de vingt-trois parlementaires, le ministre de l'équipement, des transports et du logement a donné un avis favorable à l'organisation d'une concertation locale sous la forme d'un débat public sur les objectifs et les caractéristiques principales de cette opération d'intérêt national, conformément aux dispositions de la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement. Ce débat, qui sera lancé au début de l'année 1999, sera l'occasion d'examiner la pertinence de l'ensemble des solutions - routières ou autres - répondant au problème de gestion des flux dans le sillon mosellan. Les études sur la capacité ferroviaire du sillon mosellan, lancées au début de l'année 1998, compléteront utilement celles relatives aux enjeux de la contribution des différents modes de transports au problème de saturation de l'A 31.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16048

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 1998, page 3353

Réponse publiée le : 14 juin 1999, page 3670